



---

# PLAN INSTITUTIONNEL DE RÉUSSITE

## 2019-2024

---

Refonte, septembre 2019  
BG-19-009-347

Adopté, juin 2011  
BG-11-006-007

### REMARQUES

L'actualisation du PIRÉ a été réalisée par Marie-Lou Larouche, conseillère pédagogique au Collège TAV. En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte en anglais.

---

## TABLE DES MATIÈRES

A.	Préambule.....	1
B.	Démarche de révision et d'actualisation du plan.....	1
C.	Évolution de la clientèle et de ses besoins.....	3
D.	Orientations .....	3
E.	Objectifs et indicateurs .....	4
	1. Tableau synthèse des indicateurs de réussite et cibles 2024.....	5
	2. Tableau synthèse des indicateurs de réussite par programme (DEC) .....	6
F.	Fiches : objectifs, mesures privilégiées et indicateurs de mise en œuvre.....	7
	Objectif 1.....	7
	Objectif 2 .....	7
	Objectif 3.....	7
	Objectif 4.....	8
	Objectif 5 .....	8
	Objectif 6.....	8
	Objectif 7 .....	9
	Objectif 8 .....	9
	Objectif 9 .....	9
	Objectif 10 .....	9
G.	Modalités de mise en œuvre et responsabilités .....	11
H.	Modalités de suivi, d'évaluation, de révision et d'actualisation .....	11
I.	Annexes.....	13

## A. Préambule

Le Plan institutionnel de la réussite (PIRÉ) 2019-2024 du Collège TAV participe à la réalisation du [projet éducatif](#) du Collège, soit celle « d'aider les individus à réaliser leur plein potentiel, pédagogiquement et personnellement, tout en respectant leur diversité ethnique et culturelle dans une perspective de formation continue de la personne ». Il vise la persévérance, ainsi que la réussite scolaire et éducative de ses étudiants, particulièrement de ceux pour qui l'atteinte de ces objectifs présente un plus grand défi.

Selon le Plan de réussite précédent<sup>1</sup> (2011-2016) :

La réussite scolaire comprend l'atteinte des objectifs et standards menant à l'obtention d'un DEC ou d'une AEC relevant d'un programme d'études reconnu par le Collège et le [Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)]. La réussite scolaire implique l'acquisition de compétences d'un certain savoir-faire et l'atteinte des exigences d'un programme d'études permettant la poursuite d'études supérieures ou l'intégration au marché du travail. On mesure la réussite scolaire par les résultats, les diplômes obtenus à la fin d'un cours ou d'un programme.

Cette réussite se différencie de la réussite éducative :

Le Collège s'assure de la réussite éducative de chaque étudiant, c'est-à-dire, de son développement global en tant qu'individu, tant sur le plan physique, intellectuel, affectif, social, culturel et moral. La réussite éducative englobe à la fois la réussite scolaire et humaine, implique l'acquisition de compétences du savoir-être et le développement équilibré de la personne. Elle suppose le développement de l'identité physique, affective, sociale et culturelle permettant une ouverture sur le monde.

Le Collège veille à ce que les objectifs et les mesures retenus tiennent compte de l'aspect hétérogène de sa clientèle et de l'entière du cheminement de l'étudiant, soit du début à la fin de son programme d'études.

La Direction des études assume la coordination de cette mise en œuvre en mobilisant l'ensemble des personnes impliquées ainsi qu'en assurant le suivi de la réalisation des actions prévues et de l'atteinte des objectifs visés. Aussi, le succès de la mise en œuvre de ce plan de réussite est tributaire de la collaboration de l'ensemble des intervenants du Collège, soit de sa direction, de son personnel professionnel, de son personnel de soutien, de ses enseignants et de ses étudiants, qui demeurent les principaux responsables de leur propre réussite individuelle.

## B. Démarche de révision et d'actualisation du plan

Le dernier plan institutionnel de réussite quinquennal a été adopté en 2011. Ce document comporte 10 objectifs qui s'articulent autour de 24 mesures et de 83 actions. Ce PIRÉ n'a pas été remplacé, ni reconduit lors de la rencontre avec la Commission d'évaluation de l'enseignement au collégial visant à évaluer l'autoévaluation du système d'assurance qualité qui s'est tenue les 5-6-7 décembre 2017. De plus, tel que mentionné dans le rapport d'évaluation, « aucune instance n'a été mise en place pour procéder au suivi et, au besoin, à l'actualisation du plan de réussite. La Commission estime que le Collège gagnerait à instaurer une telle instance et à en déterminer le fonctionnement »<sup>2</sup>. Fort de cette recommandation, la direction du

---

<sup>1</sup> [Plan institutionnel de réussite \(2019-2024\)](#), Collège TAV, p. 9.

<sup>2</sup> CEEC *Rapport d'évaluation (v. préliminaire)*, « Évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité du Collège TAV », Mai 2018, p. 16.

Collège a décidé de prolonger la période d'application du PIRÉ 2011-2016 et ce, jusqu'à ce qu'un nouveau plan de réussite soit finalisé et adopté par le conseil d'administration<sup>3</sup>.

Cette démarche de révision, de refonte et d'actualisation s'inscrit dans cette suggestion de la Commission :

La Commission suggère au Collège de systématiser la mise en œuvre de son plan de réussite de façon à ce que les actions qui y sont prévues soient prises en charge dans les différentes instances du Collège. [Elle] suggère au Collège de s'assurer que l'application des différents mécanismes est structurée de façon à ce qu'ils permettent de suivre la progression vers l'atteinte des objectifs, de déceler les points forts et d'effectuer une prise en charge des améliorations à apporter.<sup>4</sup>

Le nouveau plan de réussite s'articule autour des résultats des travaux de révision et d'actualisation du premier plan de réussite du Collège TAV (2011-2016). Les changements proposés concernent à la fois sa structure et son contenu. Avec la refonte de son plan, le Collège poursuit deux objectifs principaux, soit faciliter sa mise en œuvre et son suivi, et permettre l'évaluation de son efficacité par l'ajout d'indicateurs probants et de cibles réalistes. Lors de cette actualisation, le Collège a tenu compte des rapports d'évaluation de la CEEC qui ont découlé de l'autoévaluation de mi-parcours de son premier plan de réussite, effectuée en [2013-2014](#), et de l'autoévaluation de son système d'assurance qualité réalisée en 2016-2017. De plus, comme lors de la création du premier plan de réussite, le Collège a sondé sa clientèle étudiante pour être en mesure d'en dresser un portrait actuel. Pour ce faire, le questionnaire original a été modifié, figurant en annexe du premier plan de réussite, afin de mieux répondre à ses besoins en matière d'information. Le Collège a ensuite invité l'ensemble de ses étudiants inscrits à la session d'hiver 2018 à répondre au [nouveau questionnaire](#) via la plateforme *Omnivox*.

Au total, 279 étudiants ont répondu à ce sondage. [L'analyse des données](#) recueillies a permis au Collège de constater que le profil général de sa clientèle a bien changé, tout en conservant certaines similarités avec celui de 2011 (voir section suivante : [Évolution de la clientèle et de ses besoins](#)).

À la lumière de ces résultats, le Collège a revu ses orientations, ses objectifs et les moyens de les atteindre. Le plan de réussite du Collège compte désormais 10 objectifs et 27 mesures, qui sont accompagnés d'indicateurs de mise en œuvre. Chacun des objectifs est relié à l'une des trois orientations suivantes :

- Favoriser la réussite scolaire,
- Soutenir les étudiants ayant des besoins spécifiques,
- Favoriser la réussite éducative.

Les indicateurs de mise en œuvre servent à vérifier si les mesures ont été effectuées. À titre d'exemple, le premier objectif en lien avec la réussite scolaire est de conseiller les étudiants dans l'élaboration d'un cheminement équilibré. Pour atteindre cet objectif, le Collège a déterminé deux mesures : offrir un suivi personnalisé pour le choix de cours de chaque étudiant par l'entremise d'aides pédagogiques individuels (API) et aménager un horaire d'examen qui favorise la réussite des étudiants. Le travail d'analyse des API permet de vérifier si un suivi personnalisé a été effectué auprès des étudiants et celui des coordinations de programme, si l'aménagement d'un horaire d'examen est harmonisé.

---

<sup>3</sup> Résolution du C.A., BG-18-010-212.

<sup>4</sup> CEEC, [Rapport d'évaluation : Évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité du Collège TAV](#), Septembre 2018, p. 16.

## C. Évolution de la clientèle et de ses besoins

[Les résultats du sondage](#) sur le profil de la clientèle du Collège, réalisé en 2018, révèlent que cette dernière a beaucoup changé depuis la création du premier plan institutionnel de réussite en 2011.

Puisque le plan de réussite vise à soutenir la réussite scolaire de chacun tout en répondant aux besoins spécifiques des étudiants, le Collège a de nouveau lancé un sondage lui permettant de dresser un portrait de la clientèle actuelle. Au total, 279 étudiants ont complété le sondage sur un total de 818 inscrits à la session d'Hiver 2018, constituant près de 35% de la clientèle étudiante. Parmi ces répondants, la moitié possède déjà la langue d'enseignement et est née au Québec. Contrairement aux données de 2011, les étudiants ne sont pas une majorité à être mariés (65% en 2011 et 40% en 2018) ni à avoir des enfants. En effet, moins de 40% des répondants précise avoir des enfants alors que 71% d'entre eux avaient répondu positivement à la question en 2011. De plus, près de la moitié des étudiants habitent chez leurs parents et reçoivent d'eux une aide financière. Seulement le quart des répondants se considère comme le principal pourvoyeur, « responsable des obligations familiales et domestiques », alors que le sondage précédent révélait que cette donnée correspondait à près de 40% des étudiants. Aussi, la moitié des étudiants bénéficie de l'aide financière contrairement aux données de 2011 qui statuait que la majorité des étudiants utilisait le programme de prêts et bourses du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Ces données nous révèlent le rajeunissement de la population collégiale. La moyenne d'âge est passée de 37 ans en 2011, à 28 ans en 2018. Depuis la dernière période concernée par le Plan institutionnel de réussite, la population étudiante du Collège a presque quadruplé. D'ailleurs, le Collège a obtenu l'autorisation d'offrir trois nouveaux programmes préuniversitaires : Sciences (200.B0), Arts, lettres et communication (500.AJ), Sciences humaines (300.A0) et quelques nouvelles attestations d'études collégiales. Cependant, la clientèle est encore constituée, en grande partie, d'étudiants effectuant un retour aux études (39%) ayant déjà fait des études de niveaux collégial ou universitaire (55%). En ce qui a trait à la satisfaction des étudiants, près de 90% s'estiment satisfaits de leurs choix de programme et plus de 80% ont un objectif professionnel précis.

Toutefois, le sondage révèle toujours plusieurs obstacles à la réussite de leur programme : la langue d'enseignement (19%), le temps disponible aux études (26%), les obligations familiales (31%), la motivation (24%), le travail en plus des études (19%) et les problèmes personnels (21%). Plusieurs de ces obstacles se retrouvent également dans le sondage de 2011 dont la maîtrise de la langue d'enseignement, la conciliation travail-famille, la motivation et les problèmes personnels. Les répondants de 2018 spécifient également leurs besoins en matière d'aide fournie par le Collège : de l'aide pour la gestion du stress (20%), un service d'orientation professionnelle (18%), des notions de méthodologie de travail (16%) et du soutien social (14%). Ces éléments de réponse rejoignent certains des besoins énoncés en 2011 quant à la volonté des étudiants d'améliorer leur méthode de travail (27%), l'organisation de leurs études (22%) et le soutien nécessaire dans la gestion de leur stress (26%). Plusieurs étudiants ont également évoqué leurs besoins quant aux « mesures spéciales pour un trouble d'apprentissage diagnostiqué par un professionnel » (7%). Cette réalité est nouvelle pour le Collège qui accueille de plus en plus d'étudiants dont le diagnostic révèle un besoin de mesures spéciales.

## D. Orientations

Pour son nouveau plan de réussite, le Collège a choisi trois principales orientations en lien avec le portrait de la clientèle collégiale :

### 1- Favoriser la réussite scolaire

Le Collège favorise la réussite scolaire de ses étudiants et continue de mettre en œuvre les mécanismes permettant d'atteindre les objectifs et standards ministériels. Plus précisément, le Collège relie trois (3) objectifs à cette orientation. Le premier vise à conseiller les étudiants dans l'élaboration d'un cheminement scolaire équilibré. En effet, le sondage effectué en mai 2018 démontre encore une forte proportion des étudiants qui effectuent un retour aux études et qui doivent concilier le travail, la vie familiale et les études. De plus, le fait de soutenir le personnel afin de favoriser la réussite des étudiants va de pair avec cette orientation. Tous les acteurs prenant part à l'éducation doivent être responsabilisés quant à leurs rôles qu'ils assument dans le passage au collégial des étudiants. Le dernier objectif veut souligner la réussite des étudiants et encourager leur persévérance, ceux dont la moyenne est élevée, comme ceux qui ont amélioré de façon considérable leur dossier scolaire.

## **2- Soutenir les étudiants ayant des besoins spécifiques**

Le sondage récemment effectué démontre la particularité de la clientèle collégiale à TAV. Plusieurs programmes, surtout les programmes techniques et les AEC, interpellent davantage une clientèle mature effectuant un retour aux études et ayant déjà complété une formation collégiale ou universitaire à l'extérieur du pays. En plus d'avoir à concilier plusieurs sphères de leurs quotidiens avec la réalité des études à réussir, ces étudiants doivent relever plusieurs défis comme notamment, la maîtrise de la langue d'enseignement. Également, le Collège a comme mandat d'intégrer à la société québécoise la clientèle juive orthodoxe. La formation scolaire particulière de cette partie de la population a révélé certaines lacunes à leur entrée au collégial. Ce faisant, cette orientation vise à répondre à ces étudiants ayant des besoins spécifiques. TAV insiste donc davantage sur le soutien offert à tous ses étudiants en situation majeure d'échec ou à risque, les étudiants à problématiques particulières et ceux ayant des difficultés relatives à la langue d'enseignement.

## **3- Favoriser la réussite éducative**

La réussite éducative englobe plus que le dossier scolaire. Elle comprend les connaissances académiques, mais également tout l'aspect social de l'évolution des individus, soit les qualités que sous-tendent le savoir-être des étudiants et leur capacité à développer des réactions adaptées à leur environnement. Cette orientation corrobore directement avec la disparité de notre clientèle qui doit s'intégrer à la société québécoise et nécessite des ressources et un soutien différents de celle majoritairement issue du système scolaire québécois. Le Collège privilégie donc quatre (4) objectifs à cet effet, soit de 1) favoriser l'intégration des nouveaux étudiants, 2) créer une vie collégiale favorisant le sentiment d'appartenance des étudiants et 3) soutenir les étudiants ayant des difficultés personnelles. Le concept de réussite éducative comprend également la préparation des étudiants à leurs perspectives postcollégiales ce qui rejoint le dernier objectif visant à 4) sensibiliser les étudiants à leur avenir professionnel.

## **E. Objectifs et indicateurs**

Dans son premier plan de réussite, le Collège avait retenu, comme indicateurs de réussite, les trois principaux indicateurs de la réussite utilisés pour le réseau collégial, soit :

- Le taux de réussite des cours à la première session;
- Le taux de réinscription à la 3<sup>e</sup> session;
- Le taux de sanction des études (diplomation).

Ceux-ci figurent toujours parmi les indicateurs de réussite du Collège, qui continue de veiller à leur amélioration continue. Ces indicateurs n'ayant pas été suffisants pour mesurer l'efficacité du plan de

réussite, le Collège a donc révisé ses objectifs et a rajouté d'autres indicateurs, dont le taux de réussite aux épreuves uniformes de langue. Considérant qu'un des défis à relever pour les étudiants est la maîtrise de la langue d'enseignement, cet indicateur permettra d'évaluer la pertinence et l'efficacité des mesures mises en place quant à cet enjeu. Ces indicateurs, ayant pour chacun une cible précise à atteindre, permettront de valider la pertinence des [objectifs choisis](#) pour chaque orientation.

#### 1. Tableau synthèse des indicateurs de réussite et cibles 2024

Indicateurs de réussite	Taux Collège TAV	Taux moyens cégeps	Cible : Plan institutionnel de réussite 2019-2024
Taux de réussite 1 <sup>ère</sup> session	83%	87%	84%
Taux de réinscription 3 <sup>e</sup> session	89%	86%	89%
Taux de diplomation	56%	47%	au moins 50%
Taux de réussite Épreuve uniforme de français	11%	83% <sup>5</sup>	70%
Taux de réussite <i>English Exit Exam</i>	90%	90% <sup>6</sup>	90%

**Taux de réussite 1<sup>ère</sup> session** : Les données concernant le taux global de réussite à la première session sont des données uniquement des programmes de DEC et concernent l'année 2017.

**Taux de réinscription 3<sup>e</sup> session** : Ces données comprennent l'ensemble des programmes de DEC offerts au Collège TAV pour les étudiants qui se sont inscrits à l'automne 2017 et qui se sont réinscrits à l'automne 2018. Le taux moyen des cégeps concerne la session d'automne 2016 pour les programmes de DEC.

**Taux de diplomation** : Le taux de diplomation moyen des cégeps a été calculé en tenant compte de la durée prévue des études. Ce sont des données de 2014 qui incluent seulement les programmes de DEC alors que le taux de diplomation de TAV concerne la session d'hiver 2018.

**Taux de réussite EUF** : La formation générale en français, dont les cours de *Français, langue d'enseignement et littérature*, est offerte seulement depuis l'automne 2016 auprès des étudiants en Techniques d'éducation à l'enfance, dont la majorité n'est pas née au Québec et n'a pas le français comme langue maternelle, et un étudiant en Sciences qui a complété son DEC en [format bilingue](#). Ce format permet aux étudiants d'effectuer leur formation spécifique en anglais, et leur formation générale en français. Le pourcentage indiqué dans le premier tableau inclut les 15 étudiants ayant complété l'épreuve uniforme de français, les premiers du Collège TAV. Depuis cette première cohorte, plusieurs programmes permettent aux étudiants de compléter leur formation générale en français, dont Techniques d'éducation spécialisée.

<sup>5</sup> MEES, [Résultats à l'épreuve de français 2015-2016: Épreuve uniformes au collégial](#), Mars 2017, p. 2.

<sup>6</sup> *Idem*.

## 2. Tableau synthèse des indicateurs de réussite par programme (DEC)

Programmes DEC	A2018 Taux de réussite 1 <sup>ère</sup> session	Cible 2024 Taux de réussite 1 <sup>ère</sup> session	A2018 Taux de réinscription 3 <sup>e</sup> session	Cible 2024 Taux de réinscription 3 <sup>e</sup> session	H2018 Taux de diplomation	Cible 2024 Taux de diplomation	2019* Taux de réussite EUF	Cible 2022 Taux de réussite EUF	2019* Taux de réussite EEE	Cible 2024 Taux de réussite EEE
Sciences (200.B0)	85%	85%	56%	75%	50%	55%	S. O.	70%	89%	Au moins 85%
Tremplin DEC (081.06)	81%	84%	S. O.							
Arts, lettres et communication (500.AJ)	76%	80%	85%	85%	71%	75%	S. O.		86%	Au moins 85%
Techniques d'éducation à l'enfance (322.A0)	90%	90%	68%	75%	55%	60%	S. O.	70%	92%	Au moins 90%
Techniques d'éducation spécialisée (351.A0)	93%	au moins 85%	S. O.				67%	75%	100%	Au moins 85%
Sciences humaines (300.A0)	S. O.								100%	Au moins 85%

- Toutes les statistiques indiquant « 2019 » concernent les sessions d'automne 2018 et d'hiver 2019.
- Les données concernant les taux de réussite aux épreuves uniformes en anglais en Techniques d'éducation spécialisée et en Sciences humaines comprennent au total les résultats de 4 étudiants, 3 en éducation spécialisée et 1 en Sciences humaines. Le Collège TAV a obtenu l'autorisation du ministère à l'automne 2018 d'offrir ces programmes. Ce faisant, le taux de réussite des résultats, soit 100%, n'est pas nécessairement représentatif du taux de réussite d'une cohorte complète, d'un programme qui est en place depuis plusieurs années.
- Le programme de Sciences humaines (Social Science, 300.A0) est offert depuis seulement l'hiver 2019. Le nombre d'élèves est trop peu élevé pour constituer une donnée probante pour cette année. Par contre, elles pourront être colligées dès le printemps 2020.
- Les données indiquant le taux de réinscription à la 3<sup>e</sup> session comparent les inscriptions à l'automne 2017 et celles de l'automne 2018.



## F. Fiches : objectifs, mesures privilégiées et indicateurs de mise en œuvre

Les trois pages suivantes rassemblent chacun des 10 objectifs du plan de réussite 2019-2024. Chaque tableau comprend l'ensemble des objectifs reliés à une orientation. Afin de valider la mise en œuvre de plusieurs de ces objectifs, un sondage sera effectué à chaque printemps dans lequel sera évalué, entre autres, le taux de satisfaction des acteurs concernés, soient les enseignants ou les étudiants (voir [Annexe 2](#)). Ces données perceptuelles serviront à valider la mise en œuvre de ces objectifs. Le taux de satisfaction ciblé est généralement de 80%. Le taux de réussite d'une clientèle particulière peut également constituer une cible, notamment pour les objectifs 4 et 5 concernant les [étudiants à problématiques spécifiques](#). Pour chaque mesure privilégiée, un indicateur de mise en œuvre est indiqué visant à vérifier que cette mesure a été réellement effectuée. Un responsable est également nommé pour chacune des mesures et la fréquence à laquelle ces données doivent être compilées est également indiquée dans la colonne « Fréquence ». Les données sont recueillies à chaque session et à chaque année. L'[Annexe 3](#) regroupe par tableau la liste des responsabilités des membres de l'équipe collégiale, les données qu'ils doivent colliger et la fréquence à laquelle ces éléments doivent être vérifiés. Chaque élément dans la liste correspond à un objectif qui y est relié.

<b>FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE</b>	<b>OBJECTIF 1 : CONSEILLER LES ÉTUDIANTS DANS LA DÉFINITION D'UN CHEMINEMENT SCOLAIRE ÉQUILIBRÉ</b>			
	• <b>Taux de satisfaction des étudiants, des enseignants ≥ 80 %</b>			
	<b>Mesures</b>	<b>Indicateurs de mise en œuvre (SÉ/SP*)</b>	<b>Responsables</b>	<b>Fréquence</b>
	Offrir un suivi personnalisé pour le choix de cours de chaque étudiant	– Nombre de suivis personnalisés par session (SÉ)	– APIs	– Chaque session
	Aménager un horaire d'examens harmonisé qui favorise la réussite des étudiants	– Tableau harmonisé des périodes d'examens (SÉ)	– Coordinations de programme	– Chaque session
	<b>OBJECTIF 2 : SOUTENIR LE PERSONNEL AFIN DE FAVORISER LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS</b>			
	• <b>Taux de satisfaction des enseignants ≥ 80 %</b>			
	Remettre aux nouveaux enseignants toute l'information favorisant la réussite éducative (gabarit de plans de cours, descriptifs de programme, PIEA, etc.)	– Nombre d'enseignants ayant reçu cette information (SP)	– Coordinations de programme	– Chaque session
	Responsabiliser les enseignants à l'importance du plan de cours et de l'évaluation formative	– Taux de conformité des plans de cours par département pour une session donnée – L'importance de l'évaluation formative sera incluse dans le SP	– Coordinations de programme	– Chaque session
	Favoriser la concertation entre les coordinations de programmes et les enseignants	– Nombre de réunions départementales ou de coordinations de programme par session et taux de participation	– Coordinations de programme	– Chaque session
	Offrir des activités de perfectionnement favorisant la réussite des étudiants	– Nombre de formations offertes par année – SP	– Coordinations de programme	– Chaque année
	<b>OBJECTIF 3 : SOULIGNER LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS ET ENCOURAGER LEUR PERSÉVÉRANCE</b>			
• <b>Taux de satisfaction des étudiants ≥ 80 %</b>				
Souligner la réussite scolaire dans le cadre d'une activité collégiale	– Nombre d'activités officielles par année	– CP mécanismes	– Chaque année	
Diffuser une liste d'honneur ( <i>Dean's list</i> )	– Nombre de listes d'honneur diffusées par année	– CP mécanismes	– Chaque session	

\*SÉ/SP : Ces données seront validées dans le sondage annuel effectué auprès des étudiants (SÉ) et des enseignants (SP).

<b>SOUTENIR LES ÉTUDIANTS AYANT DES BESOINS SPÉCIFIQUES</b>	<b>OBJECTIF 4 : FAVORISER LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS EN SITUATION MAJEURE D'ÉCHEC OU À RISQUE</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Taux de réussite des étudiants sous contrat de réussite ≥ 75% de cours réussis</b></li> </ul>			
	<b>Mesures</b>	<b>Indicateurs de mise en œuvre (SÉ/SP*)</b>	<b>Responsables</b>	<b>Fréquence</b>
	Rencontrer les étudiants concernés et leur proposer les mesures appropriées	– Nombre de contrats de réussite et d'étudiants rencontrés	– APIs et registraire	– Chaque session
	Prendre entente d'un engagement avec ces étudiants	– Nombre d'étudiants sous contrat	– APIs et registraire	– Chaque session
	<b>OBJECTIF 5 : SOUTENIR LES ÉTUDIANTS À PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Taux de satisfaction de ces étudiants ≥ 80%</b></li> <li>• <b>Taux de réussite des étudiants ayant un plan d'intervention ≥ 75%</b></li> </ul>			
	Offrir des mesures d'accommodements aux étudiants diagnostiqués d'un trouble d'apprentissage	– Nombre d'accommodements offerts	-Coordonnatrice des mesures spéciales	– Chaque année
	Offrir un service d'accompagnement personnalisé aux étudiants effectuant un retour aux études	– Nombre d'accompagnements personnalisés établis – SÉ	– APIs	– Chaque session
	<b>OBJECTIF 6 : SOUTENIR LES ÉTUDIANTS AYANT DES DIFFICULTÉS RELATIVES À LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Taux de satisfaction des étudiants ≥ 80 %</b></li> </ul>				
Offrir un service de centres d'aide en anglais et en français	– Horaire des centres d'aide et nombre d'étudiants utilisateurs	– CP mécanismes	– Chaque session	
Offrir des cours de mise à niveau en langue d'enseignement	– Nombre d'activités par session, par langue, et nombre d'étudiants utilisateurs	– CP mécanismes	– Chaque session	
Offrir des ateliers préparatoires aux épreuves uniformes de langue et/ou des cours de renforcement	– Nombre d'activités par session, par langue, et nombre d'étudiants utilisateurs	– CP mécanismes	– Chaque session	

<b>FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE</b>	<b>OBJECTIF 7 : FAVORISER L'INTÉGRATION DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS</b> • Taux de satisfaction des étudiants ≥ 80 %			
	<b>Mesures</b>	<b>Indicateurs de mise en œuvre (SÉ*/SP*)</b>	<b>Responsables</b>	<b>Fréquence</b>
	Remettre l'agenda du Collège à tous les nouveaux étudiants	– SÉ	– Agentes administratives	– Chaque session
	Organiser une activité d'accueil pour les nouvelles admissions dans les programmes préuniversitaires	– Nombre d'activités par année (SÉ)	– Coordinations de programme (DEC)	– Chaque année
	Offrir un atelier portant sur la méthodologie de travail dans le cours d'introduction de chaque programme	– Nombre d'activités par session (SÉ)	– CP mécanismes	– Chaque session
	Sensibiliser les enseignants à la pédagogie de première année	– SP	– Coordinations de programme	– Chaque session
	<b>OBJECTIF 8 : CRÉER UNE VIE COLLÉGIALE FAVORISANT LE SENTIMENT D'APPARTENANCE DES ÉTUDIANTS</b> Taux de satisfaction des étudiants ≥ 80 %			
	Organiser des activités sociales qui favorisent les échanges et solliciter la participation de tous les étudiants	– Nombre d'activité par session et existence de publicités (affiches, MIOs, etc.)	– CP mécanismes	– Chaque session
	Diffuser des articles promotionnels aux couleurs du Collège (logo)	– Nombre et nature des signes distinctifs affichés / distribués par année	– CP mécanismes	– Chaque année
	Diffusion d'un journal étudiant	– Nombre et fréquence des journaux étudiants par session	– CP mécanismes	– Chaque année
Offrir divers clubs étudiants et compétitions	– Nombre d'activité (tournois, compétitions, etc.)	– CP mécanismes	– Chaque session	
<b>OBJECTIF 9 : SOUTENIR LES ÉTUDIANTS AYANT DES DIFFICULTÉS PERSONNELLES</b> Taux de satisfaction des étudiants ≥ 80 %				
Référer les étudiants nécessitant un suivi d'ordre psychologique ou social vers des ressources disponibles	– Nombre d'étudiants référés vers de telles ressources par année – Création et diffusion d'un dépliant de ressources disponibles	– CP mécanismes	– Chaque session	
Réduire ou éliminer les frais de scolarité pour les étudiants en difficulté économique	– Nombre d'étudiants qui ont bénéficié d'une aide financière institutionnelle	– CP mécanismes	– Chaque session	
<b>OBJECTIF 10 : SENSIBILISER LES ÉTUDIANTS À LEUR AVENIR PROFESSIONNEL</b> Taux de satisfaction des étudiants ≥ 80 %				
Communiquer de l'information au sujet du marché de l'emploi et des programmes universitaires aux étudiants	– Nombre de communications ou d'activités (visites en industries, panel de finissants, promotions de portes ouvertes, etc.)	– CP mécanismes	– Chaque session	
Informar les étudiants des services d'orientation disponibles	– Nombre d'étudiants informés par année – Création et diffusion d'un dépliant de ressources disponibles	– CP mécanismes et APIs	– Chaque session	

# PLAN INSTITUTIONNEL DE RÉUSSITE 2019-2024

## Favoriser la réussite scolaire

1. Conseiller les étudiants dans l'élaboration d'un cheminement scolaire équilibré

-Offrir un suivi personnalisé pour le choix de cours de chaque étudiant  
-Aménager un horaire d'examen harmonisé qui favorise la réussite des étudiants

2. Soutenir le personnel afin de favoriser la réussite des étudiants

-Remettre aux nouveaux enseignants toute l'information favorisant la réussite éducative  
-Responsabiliser les enseignants à l'importance du plan de cours et de l'évaluation formative  
-Favoriser la concertation entre les coordinations de programme et les enseignants  
-Offrir des activités de perfectionnement favorisant la réussite des étudiants

3. Souligner la réussite des étudiants et encourager leur persévérance

-Souligner la réussite scolaire dans le cadre d'une activité collégiale  
-Diffuser une liste d'honneur (*Dean's list*)

4. Favoriser la réussite des étudiants en situation majeure d'échec ou à risque

-Rencontrer les étudiants concernés et leur proposer des mesures appropriées  
-Prendre entente d'un engagement avec ces étudiants (contrats de réussite)

## Soutenir les étudiants ayant des besoins spécifiques

5. Soutenir les étudiants à problématiques particulières

-Offrir des mesures d'accommodements aux étudiants diagnostiqués d'un trouble d'apprentissage  
-Offrir un service d'accompagnement personnalisé aux étudiants effectuant un retour aux études

6. Soutenir les étudiants ayant des difficultés relatives à la langue d'enseignement

-Offrir un service de centres d'aide en français et en anglais  
-Offrir des cours de mise à niveau en langue d'enseignement  
-Offrir des ateliers préparatoires aux épreuves uniformes de langue

## Favoriser la réussite éducative

7. Favoriser l'intégration des nouveaux étudiants

-Remettre l'agenda du Collège à tous les nouveaux étudiants  
-Organiser une activité d'accueil pour les nouvelles admissions (programmes préuniversitaires)  
-Offrir un atelier portant sur la méthodologie dans le cours d'introduction de chaque programme  
-Sensibiliser les enseignants à la pédagogie de première année

8. Créer une vie collégiale favorisant le sentiment d'appartenance des étudiants

-Organiser des activités sociales qui favorisent les échanges et solliciter la participation de tous les étudiants  
-Diffuser des articles promotionnels aux couleurs du Collège (avec le logo)  
-Diffuser un journal étudiant  
-Offrir divers clubs étudiants et compétitions

9. Soutenir les étudiants ayant des difficultés personnelles

-Référer les étudiants nécessitant un suivi d'ordre psychosocial ou social vers des ressources disponibles  
-Réduire ou éliminer les frais de scolarité pour les étudiants en difficulté économique

10. Sensibiliser les étudiants à leur avenir professionnel

-Communiquer de l'information au sujet du marché de l'emploi et des programmes universitaires aux étudiants  
-Informers les étudiants des services d'orientation disponibles

## **G. Modalités de mise en œuvre et responsabilités**

### **Directeur des études**

Le rôle du directeur des études, en tant que premier répondant de ce plan, est central puisque celui-ci a comme principal mandat d'assurer la mise en œuvre et l'efficacité du plan de réussite. Pour assurer un suivi rigoureux du PIRÉ et de la réussite des étudiants, une méthodologie efficace de compilation de données sur la réussite des étudiants a été développée et mise en œuvre. Chacun des indicateurs sera actualisé annuellement dans un tableau de bord. Les mesures privilégiées, indiquées à la suite de chacune des responsabilités sont les moyens concrets qui sont déployés pour assurer la mise en œuvre efficace du PIRÉ.

1. Faire la promotion du plan de réussite et assurer sa mise en œuvre
  - a) Diffuser le plan de réussite auprès des enseignants et des étudiants;
  - b) Inscrire les mesures de réussite dans le calendrier d'opérations annuel et en faire la promotion auprès de tous les intervenants;
  - c) Assurer l'encadrement de toutes les activités reliées au plan de réussite et voir à la collaboration de chacun.
  
2. Faire la promotion et mettre en œuvre les règlements et politiques en appui au plan institutionnel de la réussite
  - a) Appliquer le [Règlement no 1](#) (*Règlement favorisant la réussite scolaire*) et inciter les étudiants à respecter leurs engagements;
  - b) Faire la promotion et assurer l'application de la [PIEA](#) et des autres mécanismes entourant le soutien et l'évaluation des apprentissages;
  - c) Assurer l'application de la [PIEP](#).
  
3. Faire connaître aux étudiants tous les services de soutien à la réussite
  - a) Faire connaître à toute la communauté collégiale les services d'aide à la réussite;
  - b) Publier annuellement un feuillet destiné à faire connaître toutes les ressources disponibles pour favoriser la réussite.

Les outils en annexe permettent de développer et de mettre en œuvre une méthodologie de compilation de données efficace et précise sur la réussite des étudiants. Les [sondages](#) à effectuer auprès des enseignants et des étudiants sont lancés annuellement en mai sur la plateforme *Omnivox*. Ces données sont compilées dans un tableau de bord dès le printemps 2020, et de façon systématique à chaque printemps. De plus, plusieurs entités collégiales détiennent une liste de responsabilités reliées aux objectifs du plan de réussite. Ces [responsabilités](#) reviennent à chacun des membres de l'équipe qui doit vérifier plusieurs éléments du PIRÉ à chaque session et à chaque année. Le directeur des études, en collaboration avec la conseillère pédagogique responsable des mécanismes d'assurance qualité, compile annuellement les données recueillies par les sondages et les membres de l'équipe.

## **H. Modalités de suivi, d'évaluation, de révision et d'actualisation**

Ce Plan institutionnel de réussite est mis en œuvre dès son approbation au conseil d'administration en septembre 2019 et arrive à échéance en juin 2024. Dès son adoption par le C.A., le plan est présenté à toute l'équipe, à savoir les responsabilités et données à colliger afin d'atteindre les objectifs.

En ce sens, le Collège et ses intervenants doivent :

- a) Compiler et présenter les résultats en lien avec les indicateurs de la réussite scolaire sur une base annuelle (tableaux de bord);
- b) Aux cinq ans, statuer sur la pertinence des mesures mises en place et, au besoin, recommander les modifications qui s'imposent en proposant des améliorations aux mesures de réussite;
- c) Évaluer la mise en œuvre et l'efficacité du plan de réussite à partir des indicateurs en tenant compte des indicateurs et des données perceptuelles;
- d) Assurer la diffusion des résultats des évaluations et le suivi des plans d'action qui en découlent.

## I. Annexes

ANNEXE I : Sondage aux étudiants et résultats (Mai 2018)

### SONDAGE SUR LE PROFIL DES ÉTUDIANTS POUR L'ACTUALISATION DU PLAN DE RÉUSSITE DU COLLÈGE / SURVEY ON STUDENTS PROFILE FOR THE COLLEGE SUCCESS PLAN UPDATE

Question	Réponse		
	Oui	Non	S. O.
2. Étudiez-vous à temps plein? / Are you a full time student?	92.5%	7.5%	
3. Quel âge avez-vous? / How old are you?	Âge moyen: 28		
4. Est-ce que la langue d'enseignement (de votre programme) est la même que votre langue maternelle? Si non, quelle est votre langue maternelle? / Is the language of instruction the same as your first language? If not, what is your first language?	53.4%	46.6%	
5. Êtes-vous né(e) au Québec? Si non, où êtes-vous né(e)? / Were you born in Quebec? If not, where were you born?	50%	50%	
6. Si vous n'êtes pas né(e) au Québec, vivez-vous au Québec depuis longtemps? Veuillez spécifier le nombre d'années. / If you were not born in Quebec, have you lived in Quebec for a long time? Specify for how many years you have lived here.	33.1%	19.4%	47.5%
7. Avez-vous un emploi rémunéré? Si oui, combien d'heures par semaine travaillez-vous? / Do you have a paid job? / If so, how many hours a week do you work?	37.3%	62.7%	
8. Recevez-vous de l'aide financière du gouvernement (prêts et bourses)? / Do you receive government financial aid (loans and bursaries)?	46%	54%	
9. Recevez-vous de l'aide financière de vos parents? / Do you receive financial support from your parents?	40.7%	59.3%	
10. Payez-vous un loyer ou une hypothèque? / Do you pay rent or have a mortgage?	53.6%	46.4%	
11. Si vous payez un loyer ou une hypothèque, partagez-vous les frais de loyer ou d'hypothèque avec au moins une autre personne? / If you pay rent or have a mortgage, do you share the costs of rent or mortgage with at least another person?	28.1%	28.9%	43%
12. Habitez-vous chez vos parents? / Do you live in your parents' home?	44.9%	55.1%	
13. Êtes-vous marié(e) ou conjoint de fait? / Are you married or do you have a common-law spouse?	39.2%	60.8%	
14. Avez-vous des enfants? Si oui, combien? / Do you have children? If so, how many?	37.6%	62.4%	
15. Si vous avez des enfants, êtes-vous monoparental(e)? / If you have children, are you a single parent?	8%	36.5%	55.5%
16. Si vous avez des enfants, vous considérez-vous comme le(la) principal(e) responsable des obligations familiales et domestiques dans votre foyer? / If you have children, do you consider yourself the main caregiver at home?	25.9%	14.8%	59.3%
18. Avez-vous déjà fait des études de niveau collégial ou universitaire? / Have you studied at college or university before?	54.6%	45.4%	
19. Faites-vous un retour aux études après plus de 5 ans d'arrêt? / Are you coming back to study after more than 5 years without going to school?	38.5%	61.5%	
20. Avez-vous déjà un diplôme collégial ou universitaire? Si oui, spécifiez le niveau d'études. / Do you have a collegial or university diploma? If so, specify at what level.	34.5%	65.5%	

Question	Réponse/Answer		
	Oui	Non	S. O.
21. Dans le passé, avez-vous déjà abandonné un programme d'études avant la diplomation? / In the past, have you ever stopped a school program before the graduation?	25.3%	74.7%	
23. Êtes-vous satisfait(e) de votre choix de programme? / Are you satisfied with your program choice?	89.2%	10.8%	
24. Avez-vous un objectif professionnel précis? / Do you have a precise professional goal?	82.3%	17.7%	
25. Si vous êtes inscrit(e) à un programme DEC préuniversitaire, avez-vous l'intention de poursuivre vos études à l'université? / if you are in a DEC pre-university program, do you want to continue your studies at university ?	41.2%	19.6%	39.2%
26. Si vous voulez continuer à l'université, savez-vous dans quel programme universitaire? Si oui, veuillez spécifier. / If you want to continue to university, do you know in what university program? If so, specify.	30.4%	31.2%	38.5%
28. Êtes-vous intéressé(e) à participer à des activités organisées par le Collège pour favoriser le sentiment d'appartenance des étudiants? / Are you interested in participating in activities organized by the College to foster students' sense of belonging?	44.2%	55.8%	
29. Si vous êtes intéressé(e) à participer à des activités organisées par le Collège, savez-vous quel type d'activité vous intéresse le plus (sportive, plein air, production artistique, sortie culturelle, activité sociale au sein du Collège, autre...)? Si oui, veuillez spécifier. / If you are interested in participating in activities organized by the College, do you know what kind of activity you like the most (sports, outdoor, artistic production, cultural outing, College social events, other...)? If so, specify.	32.3%	67.7%	
30. Avez-vous le temps de participer à des activités organisées par le Collège? Si oui, quel est le meilleur temps pour vous (jour de semaine, soir de semaine, fin de semaine)? / Do you have time to participate in activities organized by the College? / If so, what is the best time for you (week day, evening, weekend)?	33.1%	66.9%	



17. Cochez la ou les réponses qui représentent selon vous des obstacles potentiels à la réussite de votre programme d'études. / Check all answers you think can represent obstacles to the success of your program.	
a) Langue d'enseignement / language of instruction	19%
b) Contexte socio-culturel / sociocultural context	7%
c) Handicap	1.6%
d) Temps disponible / time available	25.6%
e) Obligations familiales / family responsibilities	31%
f) Méthodologie de travail / work methodology	8.1%
g) Motivation	23.6%
h) Travail en plus des études / job in addition to school	19.4%
i) Problèmes personnels / personal problems	21.3%
j) Aucun de ces obstacles / None of these obstacles	31.4%

22. Si vous avez déjà abandonné un programme d'études avant la diplomation, pour quelle(s) raison(s) l'avez-vous fait? / If you ever stopped a school program before the graduation, for what reason(s) have you stopped?	
a) échecs / failure	15%
b) manque de temps / lack of time	17%
c) manque d'argent / lack of money	17%
d) manque de motivation / lack of motivation	19%
e) mariage / marriage	6%
f) grossesse ou naissance d'un enfant / pregnancy or child birth	6%
g) obligations familiales / family responsibilities	16%
h) religion ou culture / religion or culture	3%
i) maladie / sickness	11%
j) Ne s'applique pas / Does not apply	73%

27. Cochez le ou les éléments qui correspondent à vos besoins en matière d'aide fournie par le Collège / Check all answers that match your needs for help provided by the College.	
a) Mesures spéciales pour un trouble d'apprentissage diagnostiqué par un professionnel / special measures for a learning disability diagnosed by a professional	7.3%
b) Notions de méthodologie de travail / work methodology	16.2%
c) Soutien psychologique / psychological support	10.4%
d) Soutien en langue d'enseignement / language of instruction help center	11.9%
e) Aide pour la gestion du stress / help managing stress	19.6%
f) Soutien social / social support	13.8%
g) Service d'orientation professionnelle / professional orientation service	18.1%
h) Autre / other : spécifiez / specify : _____	2.7%
i) Aucun besoin particulier / No particular need	53.8%

ANNEXE 2  
SONDAGES À EFFECTUER

ENSEIGNANTS –CP mécanismes (mai)	
<b>Obj.</b>	<b>Éléments à vérifier (cible : taux de satisfaction ≥ 100%)</b>
2	Remettre aux nouveaux enseignants toute l'information favorisant la réussite éducative (gabarit de plans de cours, descriptifs de programme, PIEA, etc.)
2	Soutenir le personnel afin de favoriser la réussite des étudiants
2	Responsabiliser les enseignants à l'importance du plan de cours et de l'évaluation formative
7	Sensibiliser les enseignants à la pédagogie de première année

ÉTUDIANTS –CP mécanismes (mai)	
<b>Obj.</b>	<b>Éléments à vérifier (cible: taux de satisfaction ≥ 80%)</b>
1	Offrir un suivi personnalisé pour le choix de cours de chaque étudiant
1	Aménager un horaire d'examens harmonisé qui favorise la réussite des étudiants
1	Conseiller les étudiants dans la définition d'un cheminement scolaire équilibré
3	Souligner la réussite des étudiants et encourager leur persévérance
4	Rencontrer les étudiants en situation majeure d'échec ou à risque et leur proposer les mesures appropriées
5	Soutenir les étudiants à problématiques particulières
5	Offrir des mesures d'accommodements aux étudiants diagnostiqués d'un trouble d'apprentissage
5	Offrir un service d'accompagnement personnalisé aux étudiants effectuant un retour aux études
6	Soutenir les étudiants ayant des difficultés relatives à la langue d'enseignement
7	Favoriser l'intégration des nouveaux étudiants
7	Remettre l'agenda du Collège à tous les nouveaux étudiants
7	Organiser une activité d'accueil pour les nouvelles admissions dans les programmes DEC préuniversitaires
7	Offrir un atelier portant sur la méthodologie de travail dans le cours d'introduction de chaque programme
8	Créer une vie collégiale favorisant le sentiment d'appartenance des étudiants
10	Sensibiliser les étudiants à leur avenir professionnel
10	Communiquer de l'information au sujet du marché de l'emploi et des programmes universitaires aux étudiants (visites en industries, panel de finissants, etc.)
10	Informar les étudiants des services d'orientation disponibles

ANNEXE 3  
RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE

Éléments à vérifier par les coordinations de programme – chaque session		
Obj.	Mesure	Indicateur
1	Aménager un horaire d'examens harmonisé qui favorise la réussite des étudiants	Tableau harmonisé des périodes d'examens
2	Responsabiliser les enseignants à l'importance du plan de cours (et de l'évaluation formative)	Taux de conformité des plans de cours par département pour une session donnée
2	Favoriser la concertation entre les coordinations de programmes et les enseignants	Nombre de réunions départementales ou de coordinations de programme par session et taux de participation
2	Offrir des activités de perfectionnement favorisant la réussite des étudiants	Nombre de formations offertes par année
2	Remettre aux nouveaux enseignants toute l'information favorisant la réussite éducative (gabarit de plans de cours, descriptifs de programme, PIEA, etc.)	Nombre d'enseignants ayant reçu cette information
7	Organiser une activité d'accueil pour les nouvelles admissions dans les programmes DEC préuniversitaires	Nombre d'activités par année
7	Sensibiliser les enseignants à la pédagogie de première année	Nombre de rencontres avec enseignants après embaûche

Éléments à vérifier par les APIs – chaque session		
Obj.	Mesure	Indicateur
1	Offrir un suivi personnalisé pour le choix de cours de chaque étudiant	Nombre de suivis personnalisés par session
4	Rencontrer les étudiants en situation majeure d'échec ou à risque et leur proposer les mesures appropriées	Nombre de contrats de réussite et d'étudiants rencontrés
4	Prendre entente d'un engagement avec ces étudiants (contrats de réussite)	Nombre d'étudiants sous contrat
5	Offrir un service d'accompagnement personnalisé aux étudiants effectuant un retour aux études	Nombre d'accompagnements personnalisés établis
10	Informar les étudiants des services d'orientation disponibles	Nombre d'étudiants informés par année

Éléments à vérifier par la coordonnatrice des mesures spéciales – chaque session		
Obj.	Mesure	Indicateur
5	Offrir des mesures d'accommodements aux étudiants diagnostiqués d'un trouble d'apprentissage	Nombre d'accommodements offerts

Éléments à compiler dans les tableaux de bord par la CP mécanismes (à chaque année)		
Obj.	Mesure	Indicateur
3	Souligner la réussite scolaire dans le cadre d'une activité officielle	Nombre d'activités officielles par année
3	Diffuser une liste d'honneur ( <i>Dean's list</i> )	Nombre de listes d'honneur diffusées par année
4	Favoriser la réussite des étudiants en situation majeure d'échec ou à risque	Taux de réussite un an après la signature du premier contrat ( $\geq 75\%$ de cours réussis)
5	Soutenir les étudiants à problématiques particulières	Taux de réussite des étudiants ayant un plan d'intervention ( $\geq 75\%$ de cours réussis)
6	Offrir un service de centre d'aide en anglais et en français	Horaire des centres d'aide et nombre d'étudiants utilisateurs
6	Offrir des ateliers préparatoires aux épreuves uniformes de langue et/ou des cours de renforcement	Nombre d'activités par session, par langue, et nombre d'étudiants utilisateurs
7	Offrir un atelier portant sur la méthodologie de travail dans le cours d'introduction de chaque programme	Nombre d'activités par session
8	Organiser des activités sociales qui favorisent les échanges et solliciter la participation de tous les étudiants	Nombre d'activité par session et existence de publicités (affiches, MIOs, etc.)
8	Diffuser des articles promotionnels aux couleurs du Collège (logo)	Nombre et nature des signes distinctifs affichés / distribués par année
8	Diffusion d'un journal étudiant	Nombre et fréquence des journaux étudiants par session
8	Offrir divers clubs étudiants et compétitions	Nombre d'activité (tournois, compétitions, etc.)
9	Référer les étudiants nécessitant un suivi d'ordre psychologique ou social vers des ressources disponibles	Nombre d'étudiants référés vers de telles ressources par année  Création et diffusion d'un dépliant de ressources disponibles
9	Réduire ou éliminer les frais de scolarité pour les étudiants en difficulté économique	Nombre d'étudiants qui ont bénéficié d'une aide financière institutionnelle
10	Communiquer de l'information au sujet du marché de l'emploi et des programmes universitaires aux étudiants	Nombre de communications ou d'activités (visites en industries, panel de finissants, promotions de portes ouvertes, etc.)
10	Informar les étudiants des services d'orientation disponibles	Nombre d'étudiants informés par année  Création et diffusion d'un dépliant de ressources disponibles
Indicateurs de réussite	Taux de réussite des cours à la première session (RPREU010)	
	Taux de réinscription à la 3 <sup>e</sup> session (RPETU008)	
	Taux de sanction des études (diplomation) (RPETU012, RPPRG004)	
	Taux de réussite EUF et EEE (RPEUL001)	